

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET - 31 DECEMBRE 2007

Entités des NU chargées de mise en œuvre : BINUB (Section Intégrée Paix et Gouvernance) / PNUD		Domaine Prioritaire : Paix et Gouvernance	
Ministère de tutelle : Ministère de la Bonne Gouvernance, de l'Inspection Générale de l'Etat et de l'Administration Locale et le Ministère de la Justice			
Numéro du Projet : <i>PBF/BD/A-1</i>	Titre du projet : <i>Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le Pays</i>		
Couverture géographique	Tout le pays		
Budget approuvé	1,500,000US\$		
Date d'approbation/NY	21/05/2007		
Date de démarrage	03/10/2007	Date prévue pour la clôture du projet	03/10/2008
Retard éventuel (mois)		Commentaires	

Réalisations quantitatives par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Résultat 1 : Les jugements sont rendus dans les délais raisonnables, les cas de corruption/malversation diminuent et un bon climat d'affaires est instauré	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibiliser les équipements, les ressources humaines et financières et renforcer leurs capacités ; • Déployer les agents de la Brigade sur le terrain ; • Identifier les présumés coupables, instruire leurs dossiers et les transmettre à la Cour anti corruption. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités humaines, techniques et matérielles de la Cour et de la Brigade anti-corruption (formation, mise à disposition des véhicules, équipements informatiques; mobilier) • Validation des besoins de la Cour, de la Brigade anti-corruption et de l'OLUCOME (Observatoire de Lutte Contre les Malversations Economiques).
Résultat 2 : Population bien informée sur les nouveaux mécanismes, les acteurs de la corruption, changement de comportement et le nombre de cas de corruption et de malversation	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs clefs à tous les niveaux • Organiser 4 ateliers régionaux et 2 ateliers nationaux pour assurer la sensibilisation et le débat sur la loi portant prévention, répression des actes de corruption et infractions connexes, et la formulation éventuelle des propositions d'amendement ; • Organiser 34 réunions d'information et de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre la corruption; 	<ul style="list-style-type: none"> • Principaux acteurs en matière de lutte contre la corruption identifiés ; <p>En partenariat avec les organisations de la société civile, la population a été fortement sensibilisée à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre la corruption sur les stratégies de prévention.</p>
Résultats 3 : Les synergies entre les OSC de lutte anti corruption et les 2 structures gouvernementales sont recherchées et un cadre de concertation est créé.	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de l'OLUCOME pour l'accomplissement de leur mission ; • Appuyer les campagnes médiatiques anti corruption ; 	
Taux d'exécution budgétaire :	43,89 %	

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats

Le projet avance normalement, avec le renforcement des capacités humaines et matérielles, la Brigade et la Cour anti-corruption vont être autonomes et opérationnelles. Les instructions des dossiers et les jugements rendus vont se faire dans les délais raisonnables.